



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 21 Novembre 2023

PV N° 631

Présents : M. Vachetta, M Hesni, Florent Nardin.

Courrier du Club de CREYS-MORESTEL :

Votre arbitre Mr ROBERT Antoine est classé jeune arbitre fédéral et comme le prévoit le règlement du statut de l'arbitrage celui-ci vous couvre au statut de l'arbitrage pour la saison 2023/2024.

Courrier du Club UNION NORD ISERE :

La commission se renseigne sur votre demande pour ne pas faire d'impair.

ARBITRES :

Mr GEORGY Jérôme : Vous avez renouveler votre licence après le 30 Septembre 2023, vous ne représenterez pas le club de St Georges de Commiers pour la saison 2023/2024. Vous devez aussi rester indépendant cette saison.

Mr Arnaud MAREY : Vous avez demandé à devenir indépendant : La commission vous déclare indépendant pour les saisons 2023/2024, 2024/2025, 2025/2026 et 2026/2027.

Le président
Michel Vachetta